



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le

Réf : Courrier n°65

Objet : Consultation technique campagne REPOM 2026 (RÉseau national de surveillance de la qualité des eaux et des sédiments des Ports Maritimes)

PJ : Annexe 1 – Éléments techniques de la consultation

Annexe 2 – Cahier des charges pour la mise en œuvre du programme REPOM 2021-2023 –
Cerema- juin 2021

Annexe 3 – Acte d'engagement

Madame, Monsieur,

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique lance une consultation pour la campagne 2026 de prélèvements et d'analyses de sédiments dans les ports de Fort-de-France et du Marin.

Vous trouverez les informations techniques et administratives relatives à cette consultation n° DEAL972-2026-SPEB-02 , mise en ligne sur la plateforme PLACE.

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous voudrez bien produire les documents ci-après :

- votre offre de prix ;
- une note méthodologique ou un mémoire technique répondant aux exigences techniques ;
- une déclaration ou une attestation sur l'honneur pour justifier du respect de vos obligations fiscales et sociales, et certifiant ne pas être soumis à l'interdiction de répondre aux marchés publics ;

DEAL Martinique

Affaire suivie par : Laurent BRINO

BP7212 Pointe de Jaham

97274 Schoelcher CEDEX

05 96 59 59 06

laurent.brino@developpement-durable.gouv.fr

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

- l'acte d'engagement, dûment daté et signé par une personne habilitée à engager l'entreprise ou le groupement. Vous prendrez soin de compléter la rubrique identification du candidat et identité bancaire et de joindre un RIB.

L'offre économique la plus avantageuse sera appréciée et retenue en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique pour 60 % ;
- Prix des prestations pour 40 %.

La DEAL se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

La date limite de remise des propositions est fixée au **vendredi 3 juillet 2026, 12h00 (heure de Martinique)**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.